

## CARNET DU JOUR

[reproduction interdite]

**Thonon-les-Bains, Thyez**  
Lucette Vigna, sa sœur ;  
ses neveux et nièces ;  
ainsi que toute la famille et ses amis,  
vous font part du décès de  
**Anne-Marie PUEYO**  
survenu le 29 mai 2023,  
à l'aube de ses 79 ans.  
Un dernier hommage  
lui sera rendu le samedi 3 juin,  
à 10 heures, au crématorium  
de Bonneville.  
La famille remercie le  
personnel de la MGEN d'Evian  
pour sa gentillesse et son  
dévouement, cet avis tient lieu  
de faire-part et de remerciements.

995800237

**Messery**  
L'UNC Alpes "La Pointe du  
Leman" à le regret de vous  
faire part du décès de  
**Madame Mariette QUIBLIER**  
Membre associé  
Pour les obsèques se reporter à  
l'avis de la famille.  
L'UNC Alpes "La Pointe du  
Leman" présente ses sincères  
condoléances à la famille.

995800742

**Cluses**  
Caroline et Jean-Yves,  
Peggy et Cyril,  
ses filles et ses gendres ;  
Zian, Jules, Jeanne, Emile,  
ses petits-enfants ;  
les familles parentes et amies  
ont la tristesse de vous faire part  
du décès de  
**Monsieur Paul THOUVENIN**  
survenu le 30 mai 2023, à l'âge  
de 83 ans.  
La cérémonie religieuse sera  
célébrée le samedi 3 juin,  
à 10 heures, en l'église de la  
Sardagne, suivie de la crémation  
dans l'intimité familiale.  
Paul repose à la maison  
funéraire de Cluses où une  
visite peut lui être rendue.  
Pas de plaques.

PFG Services funéraires  
Cluses  
04 50 98 82 47

995800695

Le Dauphiné Libéré  
**Carnet du jour**  
Comment faire paraître votre avis ?

Rendez-vous  
sur notre site web :  
[www.libramemoria.com](http://www.libramemoria.com)

Rubrique :  
Publier un avis de décès  
ou contactez-nous  
par email à :  
[carnetLDL@braservices.fr](mailto:carnetLDL@braservices.fr)

## La Roche-sur-Foron Juliette Roch a fêté ses 100 ans



**Juliette Roch, une longue vie au service des autres.**  
Photo Le DL/G.M.

**J**uliette Roch vient de souffler ses 100 bougies. Elle est née à Cornier, le 14 mai 1923, dans une famille de paysans habitant le chef-lieu, qui se rendait chaque jeudi au marché de La Roche-sur-Foron pour vendre leurs productions de fruits et légumes. Après une bonne scolarité et la réussite au certificat d'études elle a suivi les cours à l'école ménagère, où elle a appris entre autres la couture.

Elle a enseigné cette discipline, où elle excellait, dans plusieurs écoles, notamment à Morzine. Sollicitée pour un remplacement de quelques mois comme "aide aux prêtres" à Annecy-le-Vieux, elle y resta plus de 15 ans, passant ensuite à Veyrier-du-Lac, Seynod, Annecy le Pont-Neuf, Cranves-Sales. Elle gérait la maisonnée du presbytère, où résidaient jusqu'à quatre ou cinq prêtres, assurant l'intendance : ménage, lingerie, jardin, basse-cour. Excellente cuisinière, elle était renommée pour son lapin-poulenta au goût incomparable !

Toujours disponible, elle intervenait en plus dans des activités sociales, comme Emmaüs, sachant créer du lien et cultiver l'amitié.

Ce n'est qu'à l'âge de 83 ans qu'elle prit une retraite bien méritée, rejoignant le foyer du Verger à La Roche, où son dynamisme a rayonné pendant une douzaine d'années. Une mauvaise fracture de la jambe l'a contrainte à intégrer l'hôpital Andrevetan, où elle participait encore aux activités, ayant encore bonne vue et bonne ouïe, toujours sociable, appréciant les visites de ses neveux et nièces, et aimant les bonnes choses : les frites, la raclette, et les chocolats Mon Chéri.

Son anniversaire a été fêté mardi 30 mai, en présence du maire de La Roche-sur-Foron Pierrick Ducimetière, de Sandrine Buisson, première adjointe, de la directrice de l'établissement, de ses nièces, des résidents et des membres de l'association Ardevivre Andrevetan.

● **Gabriel MOTTE**

## AVIS

### Enquêtes publiques

## SAFACT COMMUNE DE MARLIOZ

### Avis d'enquête publique Plan d'alignement

Par arrêté municipal n° A2023-022 du 25 mai 2023, le Maire de la Commune de MARLIOZ a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'élaboration d'un plan d'alignement qui permettra de fixer les nouvelles emprises des voies et les limites avec les propriétés privées riveraines, suite aux travaux d'aménagement de la traversée du chef-lieu.  
Mme Pascale ROUXEL a été désignée en qualité de Commissaire-enquêteur.  
L'enquête sera ouverte **du mercredi 21 juin au mercredi 5 juillet 2023 inclus**.

Pendant cette période, le dossier pourra être consulté à la Mairie de MARLIOZ aux jours et heures habituels d'ouverture : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et les mercredis de 16h à 19h, ainsi que sur le site internet de la commune : <http://www.marlioz.fr/>

**La Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de MARLIOZ : le mercredi 28 juin 2023 de 16h à 19h et le mercredi 5 juillet 2023 de 16h à 19h.**

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé en Mairie et pourront être également adressées par courrier à la Mairie, à l'attention de « Mme la Commissaire-enquêteur, Mairie de MARLIOZ, 1 place de la Mairie, 74270 MARLIOZ », ou par mail à [mairie@marlioz.fr](mailto:mairie@marlioz.fr)

Le rapport et les conclusions de la Commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie, à l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête.

357091500

## PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNE DE PASSY

### Avis d'enquête publique Classement de la cascade de Chedde au titre des Sites

Le préfet de la Haute-Savoie informe le public qu'il a prescrit, sur la commune de Passy, la tenue d'une enquête publique sur le projet de classement de la cascade de Chedde, au titre des Sites. Cette enquête se déroulera **du lundi 19 juin 2023 (9h) au vendredi 21 juillet 2023 (16h) inclus**.

Durant la période d'enquête publique, le dossier sera déposé en mairie de Passy, où le public pourra, outre les permanences du commissaire enquêteur, en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des locaux (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h), consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert en mairie ou les adresser au commissaire enquêteur, par courrier électronique à l'adresse suivante : [ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr) ou par voie postale, au siège de l'enquête (Mairie de Passy, 1 place de la Mairie 74190 PASSY).

Le dossier d'enquête sera également consultable pendant cette période, sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie, à l'adresse suivante : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

ainsi que sur un poste informatique mis à disposition du public à la direction départementale des territoires, bureau 153, 15 rue Henry Bordeaux à Annecy aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

**Monsieur Xavier BOLZE assurera les fonctions de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Passy, afin de recevoir les observations et propositions du public, les :**

- Jeudi 22 juin : 10h - 12h  
- Mercredi 5 juillet : 15h-17h  
- Vendredi 21 juillet 14h-16h

Le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête.

Les copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressées à la mairie de Passy et à la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elles seront publiées sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie pendant un an.

La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes est responsable du projet et, à ce titre, est l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées (M. Sylvain MAGLIOCCA, Service MAP, Pôle stratégie et animation, 69453 LYON CEDEX 0606, Tél. : 04 26 28 63 84,

Courriel : [sylvain.magliocca@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sylvain.magliocca@developpement-durable.gouv.fr)). La décision de classement sera prise, le cas échéant, par arrêté ministériel, ou par décret en Conseil d'État.

Le préfet

356795000

LE DAUPHINÉ VAUCLUSE cebra

Président : Philippe Carli  
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor  
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ  
Capital : 24 769 520 €  
Durée 99 ans à compter  
du 14 juin 1945  
Siège social :  
650 route de Valence  
38913 Veurey Cedex  
Principal actionnaire :  
EBRA 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction  
Centre de presse  
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex  
Tél. 04 76 88 71 00  
Fax 04 76 85 80 20  
[ledauphine.com](http://ledauphine.com)  
Publicité: GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA  
Commission paritaire n° 04 26 C 83387  
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261  
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré – Veurey  
Tirage moyen 247 410 exemplaires  
Origine du papier : France.  
Taux de fibres recyclées : 83,5%.  
Eutrophisation : P<sub>Tot</sub> 0.01 Kg/tonne de papier.

Audience mesurée par :  
AUDIPRESSE

ACPM

JOURNAL

